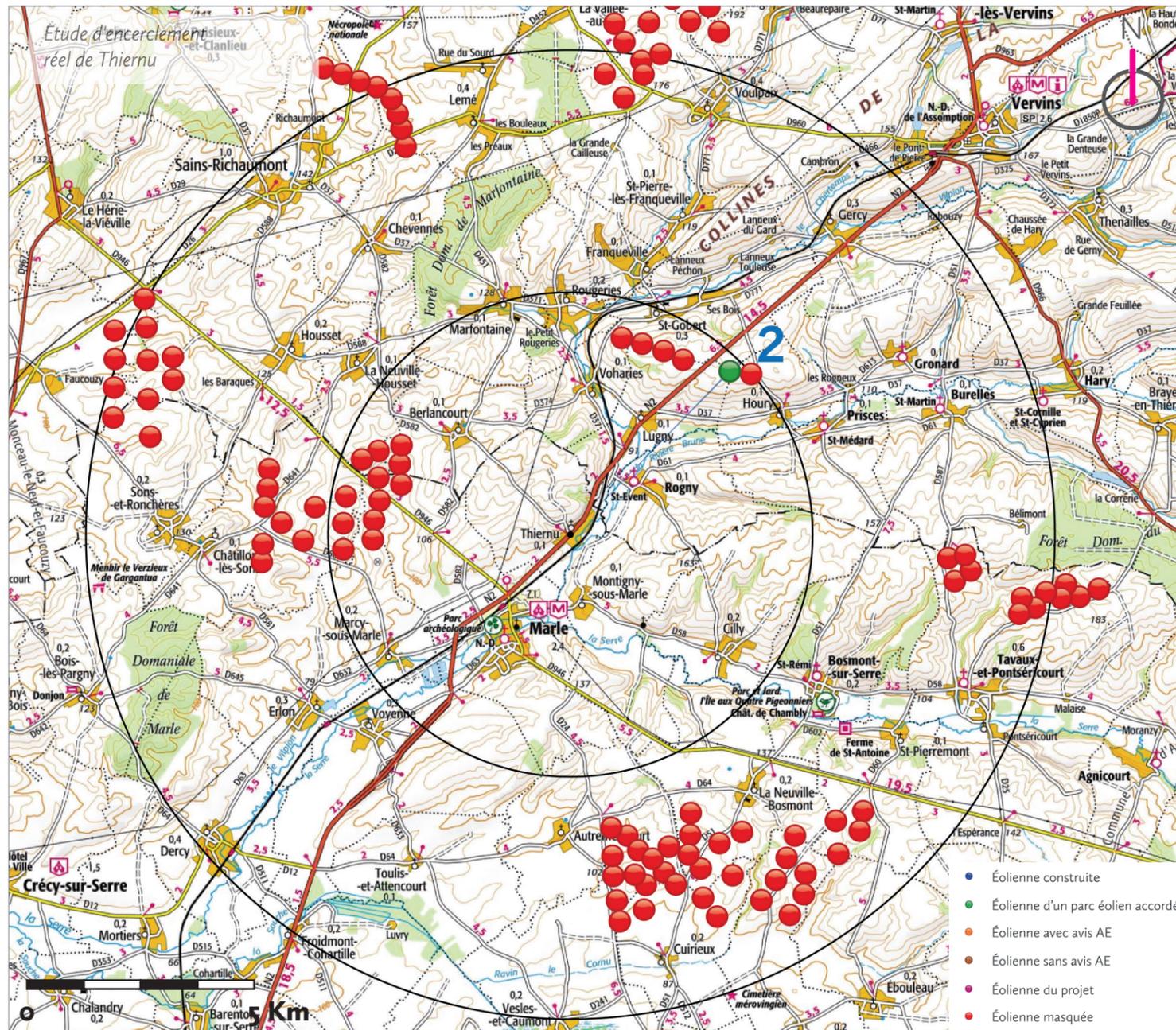


	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Thiernu théorique	0	0,22	Atteint	116	En-dessous	92	Atteint
2	Thiernu réel	0	1,00	Atteint	1	En-dessous	359	En-dessous



Commentaires

Depuis le sud du village de Thiernu, la majorité des parcs et projets éoliens est masquée. Les éoliennes masquées sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, le secteur 1 est supprimé car ses éoliennes sont masquées par le bâti et la végétation. Le secteur 2 est réduit car une éolienne, sur les deux que compte le projet accordé de Muid La Croix, est masquée par le bâti et la végétation. Enfin, le secteur 3 est supprimé car les éoliennes sont situées sous la ligne du relief.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, tous les secteurs sont supprimés car les éoliennes sont toutes masquées par le relief et la végétation.

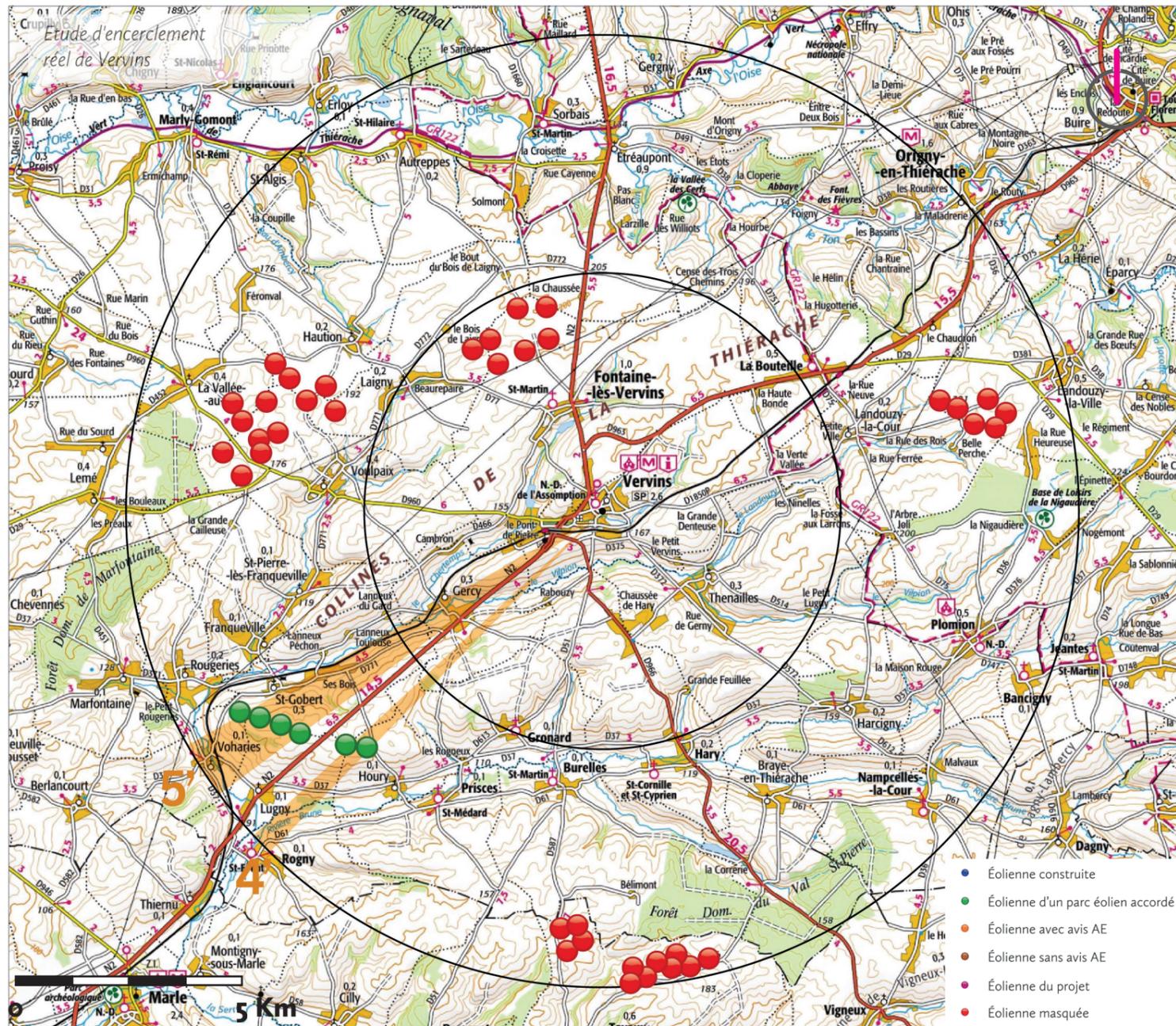
Du fait du masquage d'une grande partie des éoliennes autour du village, le plus grand espace de respiration n'atteint plus le seuil d'alerte. De 92°, il augmente à 359°. Le cumul angulaire, qui n'était pas loin d'atteindre le seuil d'alerte (116° pour un seuil d'alerte à 120°), diminue fortement pour atteindre 1°. Enfin, l'indice de densité augmente fortement, preuve que cet indicateur n'est pas pertinent quand il est pris seul.

Selon l'étude d'encerclement théorique, il y avait un risque d'encerclement pour ce village. L'étude d'encerclement réel prouve le contraire.

Il n'y a aucun effet d'encerclement depuis cette partie du village.

Seuls les parcs et projets pris en compte dans l'étude d'encerclement théorique sont reconsidérés pour l'étude d'encerclement réel (soit ceux situés à 10 km, maximum, du lieu de vie étudié), même si ceux à plus de 10 km apparaissent en silhouettes dans les esquisses filaires à 360°.

	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Vervins théorique	0	0,10	En-dessous	70	En-dessous	88	Atteint
2	Vervins réel	0	0,00	En-dessous	9	En-dessous	343	En-dessous



Commentaires

Depuis le sud de la ville de Vervins, la majorité des parcs et projets éoliens est masquée. Les éoliennes masquées sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, le secteur 1 est supprimé car les éoliennes du projet en instruction avec avis d'autorité environnementale de Ronchères sont masquées par le relief.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, les secteurs 1', 2', 3' et 6' sont supprimés car leurs éoliennes sont masquées par le relief. Les secteurs 2' et 3' correspondaient respectivement aux projets des Violettes et des Primevères. Les secteurs 4' et 5' des projets accordés de Muid La Croix et Muid Saint-Julien sont maintenus car les éoliennes sont visibles.

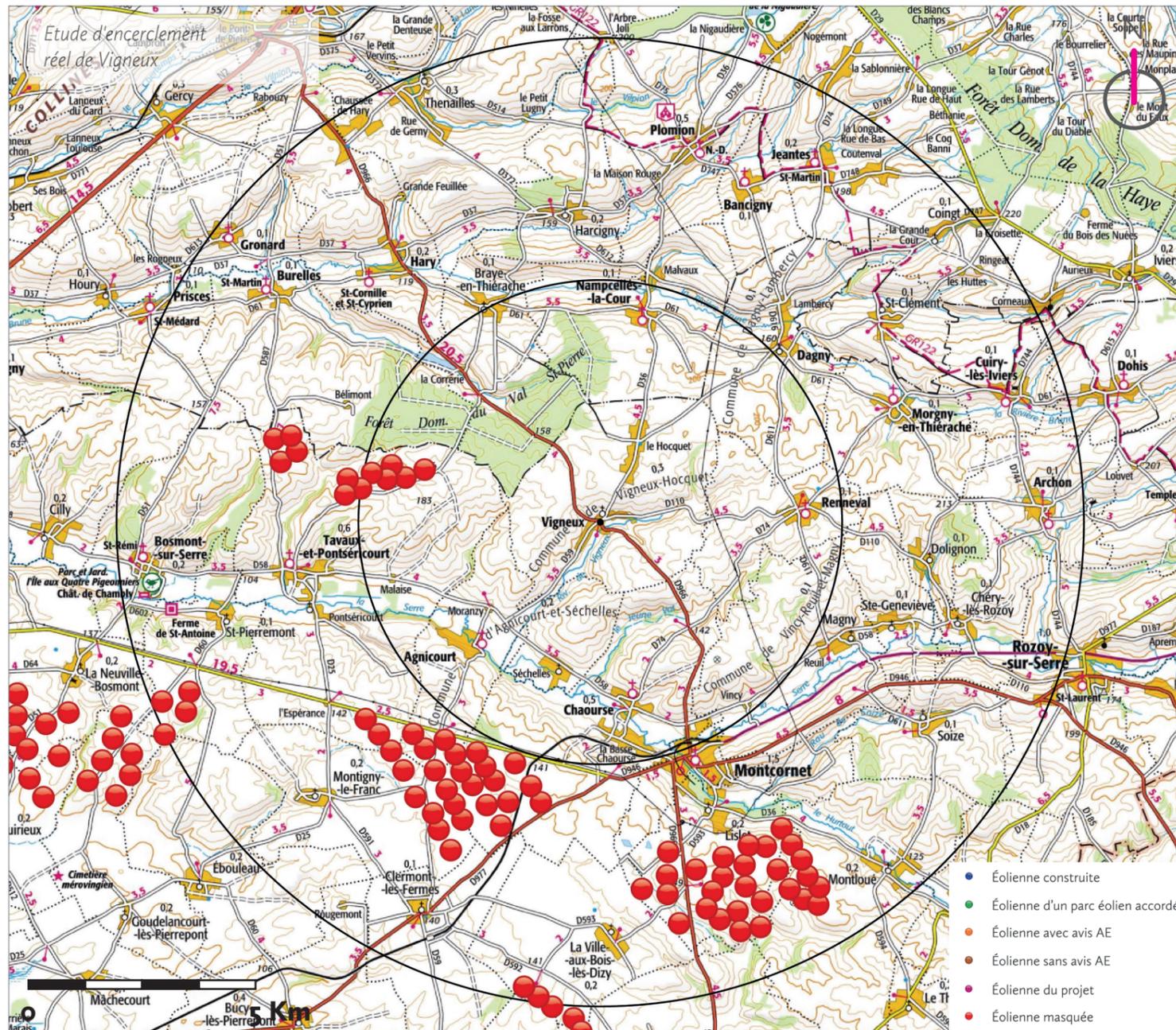
Du fait du masquage d'une grande partie des éoliennes autour du village, le plus grand espace de respiration n'atteint plus le seuil d'alerte. De 88°, il augmente à 343°. Le cumul angulaire, qui n'atteignait pas le seuil d'alerte, diminue fortement en passant de 70° à 9°. Enfin, l'indice de densité est nul, mais cet indicateur n'est pas pertinent.

Selon l'étude d'encerclement théorique, il y avait un risque d'encerclement pour cette ville. L'étude d'encerclement réel prouve le contraire.

Il n'y a aucun effet d'encerclement depuis cette partie de la ville.

Seuls les parcs et projets pris en compte dans l'étude d'encerclement théorique sont reconsidérés pour l'étude d'encerclement réel (soit ceux situés à 10 km, maximum, du lieu de vie étudié), même si ceux à plus de 10 km apparaissent en silhouettes dans les esquisses filaires à 360°.

	Village étudié	Secteur angulaire du projet dans les 5 km	Indice de densité	Seuil d'alerte	Cumul angulaire	Seuil d'alerte	Plus grand espace de respiration	Seuil d'alerte
1	Vigneux théorique	0	0,11	Atteint	73	En-dessous	224	En-dessous
2	Vigneux réel	0	0,00	En-dessous	0	En-dessous	360	En-dessous



Commentaires

Depuis le nord du village de Vigneux, sur la commune de Vigneux-Hocquet, la totalité des parcs et projets éoliens est masquée. Les éoliennes masquées sont notées en rouge sur le diagramme ci-contre.

Dans le périmètre de 0 à 5 km, le secteur 1 du projet des Violettes est supprimé car les éoliennes sont masquées par le relief.

Dans le périmètre de 5 à 10 km, les deux secteurs sont supprimés car toutes les éoliennes sont masquées par le relief.

Du fait du masquage de l'ensemble des éoliennes proches du village, tous les indicateurs de l'étude d'encerclement réel sont sous le seuil d'alerte. L'étude d'encerclement théorique est confirmée par l'étude d'encerclement réel car dans les deux études, l'encerclement n'est pas constaté. L'encerclement réel a toutefois permis de réduire le cumul angulaire théorique et d'augmenter le plus grand espace de respiration visuel.

Il n'y a pas d'effet d'encerclement pour ce village.

Seuls les parcs et projets pris en compte dans l'étude d'encerclement théorique sont reconsidérés pour l'étude d'encerclement réel (soit ceux situés à 10 km, maximum, du lieu de vie étudié), même si ceux à plus de 10 km apparaissent en silhouettes dans les esquisses filaires à 360°.



AFF-18-01
CONSTRUCTION DU "PARC ÉOLIEN DES PRIMEVÈRES"
- TAVAUX ET PONTSERICOURT

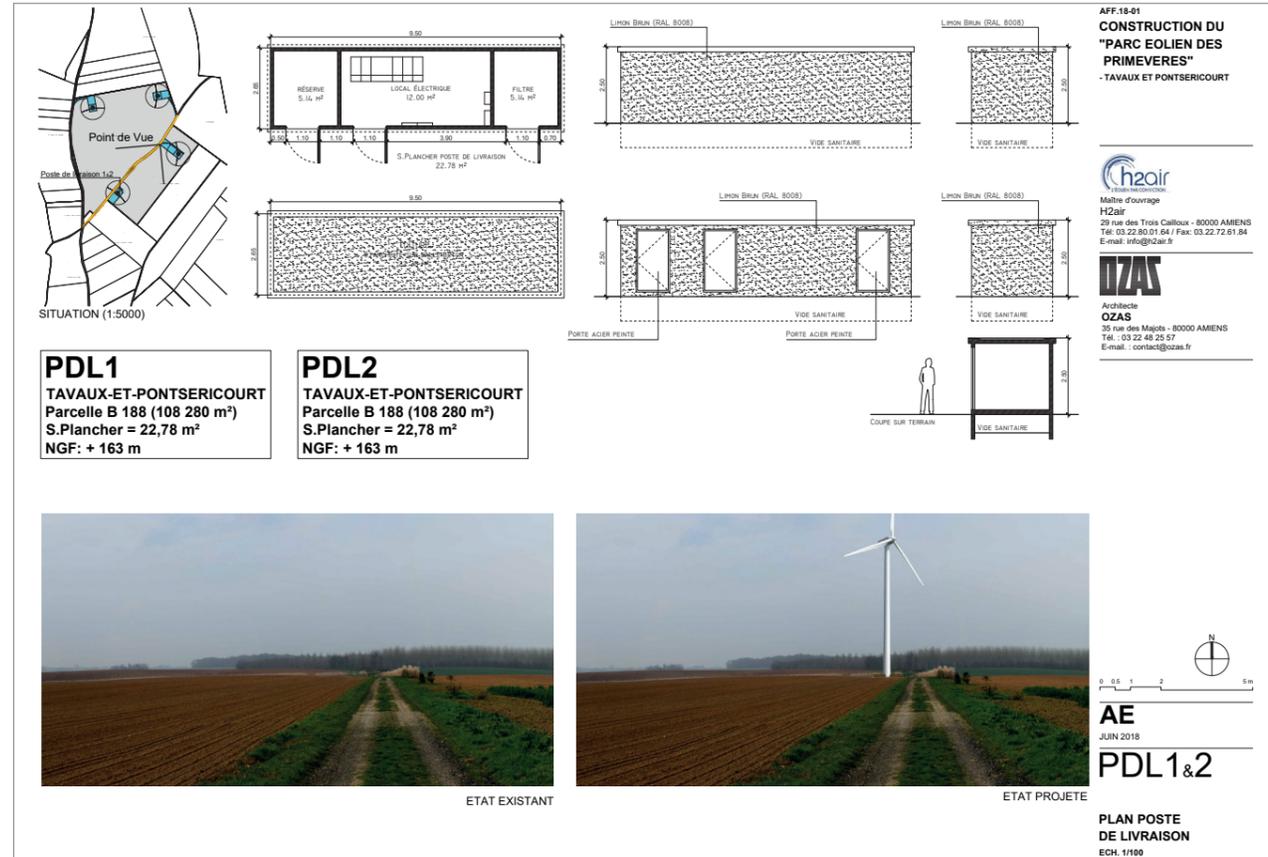
h2air
SYSTEMES CONSTRUCTION
Maître d'ouvrage
H2air
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tél : 03 22 80 01 64 / Fax : 03 22 72 61 84
E-mail : info@h2air.fr

OZAS
Architecte
OZAS
25 rue des Majots - 80000 AMIENS
Tél : 03 22 48 25 57
E-mail : contact@ozas.fr

Limite communale
Voie d'accès principale
Voie de desserte secondaire
Éolienne

AE
JUN 2018

AIR
SCHEMA DES ACCES
EXTRAIT DE PHOTO
AERIENNE
ECH. 1/10000



AFF-18-01
CONSTRUCTION DU "PARC ÉOLIEN DES PRIMEVÈRES"
- TAVAUX ET PONTSERICOURT

h2air
SYSTEMES CONSTRUCTION
Maître d'ouvrage
H2air
29 rue des Trois Cailloux - 80000 AMIENS
Tél : 03 22 80 01 64 / Fax : 03 22 72 61 84
E-mail : info@h2air.fr

OZAS
Architecte
OZAS
25 rue des Majots - 80000 AMIENS
Tél : 03 22 48 25 57
E-mail : contact@ozas.fr

AE
JUN 2018

PDL1&2
PLAN POSTE
DE LIVRAISON
ECH. 1/100

Figure 58
Éléments du dossier d'architecte

Figure 62
Capture d'écran de la carte touristique du Pays de Thiérache

